

# COVID-19

politique.union@sonapresse.com

## Vaccination itinérante : les premiers chiffres connus

Serge A. MOUSSADJI  
Libreville/Gabon

EN cinq jours, soit du 28 septembre au 2 octobre, la campagne de vaccination itinérante a permis d'administrer 2 842 injections pour la première dose et 82 injections pour la deuxième.

La 2e phase de cette campagne, qui a eu lieu dans trois sites de la commune de Libreville (Mont-Bouët, Carrefour Rio et échangeur des Charbonnages), s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de vaccination contre la Covid-19. Notamment la phase 4 de l'axe stratégique 3 qui préconise la mise en place des unités mobiles de vaccination à proximité des populations.

Du Comité national de vaccination contre la Covid-19, on apprend l'effectivité de la troisième phase de vaccination à partir de ce lundi 4 octobre. Cette phase aura, en plus des sites de la deuxième phase, le carrefour IAI et le rond-point de la cité des ailes. Il convient de rappeler que, comme dans les sites hospitaliers, la vaccination itinérante contre la Covid-19 est volontaire mais forte-

ment recommandée par les plus hautes autorités du pays. Depuis le lancement de la campagne de vaccination en mars 2021 dernier, le pays a déjà enregistré un peu plus de 112 000 premières doses et 82 000 deuxièmes doses.

Les cinq premières journées de la 2e phase de vaccination itinérante ont fourni les données suivantes : lundi 27 septembre 2021

• **Marché Mont-Bouët** : 177 pour la première dose et 4 pour la deuxième,

• **Carrefour Rio** : 148 pour la première dose et 7 pour la deuxième, • **Échangeur des charbonnages** : 146 pour la première dose et 3 pour la deuxième.

(Total de la première journée : 471 pour la première dose et 14 pour la deuxième)

Mercredi 29 septembre 2021

• **Marché de Mont-Bouët** : 193 pour la première dose et 3 pour la deuxième,

• **Carrefour Rio** : 194 pour la première dose et 16 pour la deuxième, • **Échangeur des Charbonnages** : 193 pour la première dose et 4 pour la deuxième.

(Total : 587 pour la première dose et 23 pour la deuxième).

Jeudi 30 septembre 2021

• **Marché de Mont-Bouët** : 218 pour la première dose et 2 pour la deuxième,

• **Carrefour Rio** : 211 pour la première dose et 8 pour la deuxième, • **Échangeur des Charbonnages** : 214 pour la première dose et 2 pour la deuxième.

(Total : 643 pour la première dose et 12 pour la deuxième dose).

Vendredi 1er octobre 2021

• **Marché de Mont-Bouët** : 238 pour la première dose et 2 pour la deuxième,

• **Carrefour Rio** : 189 pour la première dose et 11 pour la deuxième, • **Échangeur des Charbonnages** : 189 pour la première dose et 3 pour la deuxième.

(Total : 616 pour la première dose et 16 pour la deuxième).

Samedi 2 octobre 2021

• **Marché de Mont-Bouët** : 209 pour la première dose et 6 pour la deuxième,

• **Carrefour Rio** : 161 pour la première dose et 7 pour la deuxième, • **Échangeur des Charbonnages** : 155 pour la première dose et 4 pour la deuxième.

(Total : 525 pour la première dose et 17 pour la deuxième).



Photo: DR/L'Union

Une vue de la caravane de vaccination au PK12, il y a quelques jours.

## La vaccination n'est toujours pas obligatoire mais recommandée

Serge A. MOUSSADJI  
Libreville/Gabon

LE récent protocole d'accord pour la mise en œuvre de la campagne vaccinale contre la Covid-19 dans le secteur privé signé entre la Confédération patronale gabonaise (CPG) et le Copil, comme la décision de la compagnie aérienne Afrijet d'encourager son personnel à se faire vacciner, a donné l'impression à l'opinion publique que la vaccination était désormais obligatoire.

"Ce n'est qu'une mauvaise interprétation de ces informations. La vaccination n'est, pour l'instant, pas obligatoire au Gabon. Mais elle est fortement recommandée car à l'heure actuelle, la vaccination est le meilleur moyen de lutter contre le coronavirus", a fait savoir samedi dernier le ministère de la Santé. Il en est de même au sein de la Fonction publique. En effet, du 5 au 15 octobre, un programme de vaccination contre la

Covid-19 aura lieu dans les différents départements ministériels. "Ce programme émane bien du Comité national de vaccination et cadre parfaitement avec la note du Premier ministre Rose Christiane Ossouka Raponda qui appelle à l'exemplarité des différents responsables administratifs", a aussi expliqué le département de la Santé. Comme pour le reste de la campagne nationale, il n'est pas question d'obliger les personnes, même fonctionnaires, à se faire vacciner. Le consentement éclairé étant toujours la norme. "Lors du passage des équipes du Copivac, il ne sera pas question d'obliger les uns et les autres à se faire vacciner. Il y aura des séances de sensibilisation et les gens auront la possibilité de se faire vacciner ou pas. Ils auront aussi la possibilité de choisir le vaccin qu'ils préfèrent. Car l'un des objectifs est de leur faire comprendre comment fonctionne ce type de sérum et tout le bénéfice qu'ils peuvent en retirer".



Photo: DR/L'Union

Les volontaires pourront choisir leur vaccin.

## Près de 500 nouveaux cas en 48 heures

Frédéric Serge LONG  
Libreville/Gabon

ENTRE le 29 et le 30 septembre 2021, 493 nouveaux cas positifs au Covid-19 ont été enregistrés au Gabon sur un échantillon de 11 839 prélèvements. Un peu moins que ceux relevés deux jours auparavant (640).

Sept provinces se partagent ces nouvelles infections, à savoir : l'Estuaire (427), le Haut-Ogooué (18), le Moyen-Ogooué (29), l'Ogooué-Ivindo (4), l'Ogooué-Lolo (3), l'Ogooué-Maritime (7) et le Woleu-Ntem (7). Le nombre de personnes en hospitalisation reste toujours aussi inquiétant : on enregistre 102 depuis près d'une semaine déjà, dont 25 en réani-



Photo: DR

mation pour détresse respiratoire. Le nombre de guérisons a, malheureusement, chuté, partant de 194 (le 29 septembre), à 112 deux jours après. Les décès restent toujours aussi à déplorer : en 48 heures, 4 personnes sont passées de vie à trépas (dont 2 à Libreville, 1 à Makokou et 1 à Oyem), après 8 autres enregistrées depuis le début de la semaine. Soit 24 pour tout le

mois de septembre. Ce qui montre, en définitive, que le coronavirus est bel et bien une réalité dans notre pays et qu'il ne cesse d'endeuiller des familles. Pour preuve : depuis son apparition en mars 2020, 30 648 cas positifs ont été recensés, dont 3 511 actifs, sur 1 214 352 tests réalisés. Avec 190 décès à ce jour et 26 947 guérisons.